Information ex ante sur les coûts et revenus
Service de prêt de titres

✶ 1) Objet du document

Le présent document fournit des informations ex ante relatives aux coûts, frais et revenus potentiels liés à la participation à un service de prêt de titres, conformément à la Directive 2014/65/UE (MiFID II) et aux dispositions d'application belges en vigueur.

Son objectif est de permettre aux clients de comprendre la nature, le mode de calcul et l'impact des coûts et revenus attendus avant d'utiliser ce service.

Tous les chiffres présentés sont fournis à titre illustratif, sur la base d'hypothèses hypothétiques, et ne constituent ni un engagement ni une garantie.

✶ 2) Absence de garantie de revenus

La participation au service de prêt de titres ne garantit aucun revenu.

La génération de revenus dépend des conditions de marché, notamment :

- la demande pour les titres mis à disposition au prêt
- les taux de prêt en vigueur sur le marché
- la durée des opérations de prêt
- la disponibilité des contreparties

Il est possible qu'aucun titre ne soit prêté sur une période donnée. Dans ce cas, aucun revenu ne sera généré.

Les performances passées ou hypothétiques ne préjugent pas des performances futures.

✶ 3) Répartition des revenus et coûts

Lorsqu'une opération de prêt de titres génère des revenus :

- 30 % du revenu brut de prêt sont versés au client
- 30 % du revenu brut de prêt sont versés à Keytrade Bank
- 40 % du revenu brut de prêt sont retenus pour couvrir les coûts opérationnels, notamment :
  - agent de prêt de titres
  - banque dépositaire
  - contreparties
  - partenaires opérationnels et de service

Le client et Keytrade Bank reçoivent chacun 30 % du revenu brut de prêt, représentant une part égale de la portion distribuable hors coûts de tiers.

Le client ne paie aucun frais direct. Toutefois, les coûts sont déduits du revenu brut de prêt, ce qui réduit le montant finalement perçu par le client.

Les coûts et revenus sont illustrés ci-dessous en pourcentage et en valeur monétaire.

✶ 4) Définitions

Terme	Description
Prix du titre	Prix de marché de l'instrument financier
Quantité	Nombre de titres prêtés
Valeur de marché (€)	Prix du titre converti en EUR le cas échéant × Quantité
Taux de prêt (% sur base annuelle)	Commission annualisée payée par l'emprunteur (sur la base d'une convention de 360 jours)
Durée du prêt (jours)	Nombre de jours calendaires pendant lesquels les titres sont prêtés
Revenu brut de prêt (€)	Valeur de marché (€) × Taux de prêt × (Durée / 360)
Part du client (€)	30 % du revenu brut de prêt

EFN/07/2026

Coûts opérationnels (€)	70 % du revenu brut de prêt (incluant la part de Keytrade Bank et les coûts de tiers)
Précompte mobilier (€)	30 % de la part du client
Revenu net du client (€)	Montant versé au client

✶ 5) Exemples illustratifs

Les exemples suivants sont fournis à titre purement illustratif et reposent sur des hypothèses simplifiées.

Pour faciliter la lecture, le prix du titre, la quantité et le taux de prêt sont supposés constants pendant toute la durée de chaque opération. En pratique, ces variables peuvent évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché, ce qui peut influencer le revenu effectivement généré.

EXEMPLE 1 – PRÊT D'ACTIONS (COURTE DURÉE)

Ce scénario illustre une action liquide avec une demande de prêt modérée sur une courte période.

Élément	Valeur
Valeur de marché	50.000 €
Taux de prêt	2,00 % par an.
Durée	30 jours
Revenu brut de prêt	83,33 €
Part du client (30 %)	25,00 €
Coûts opérationnels (70 %)	58,33 €
Précompte mobilier (30 %)	7,50 €
Revenu net du client	17,50 €

EXEMPLE 2 – PRÊT D'ACTIONS (DURÉE PLUS LONGUE)

Ce scénario reflète une action largement disponible avec une demande de prêt plus faible, entraînant un taux de prêt inférieur sur une période plus longue.

Élément	Valeur
Valeur de marché	50.000 €
Taux de prêt	0,40 % par an.
Durée	90 jours
Revenu brut de prêt	50,00 €
Part du client (30 %)	15,00 €
Coûts opérationnels (70 %)	35,00 €
Précompte mobilier (30 %)	4,50 €
Revenu net du client	10,50 €

EXEMPLE 3 – ACTION DIFFICILE À EMPRUNTER

Ce scénario représente un titre difficile à emprunter avec une demande soutenue sur le marché, généralement liée à des opérations de vente à découvert ou à une disponibilité limitée. Ces conditions peuvent persister pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, entraînant des taux de prêt plus élevés sur une période prolongée.

Élément	Valeur
Valeur de marché	50.000 €
Taux de prêt	6,00 % par an.
Durée	60 jours
Revenu brut de prêt	500,00 €

Part du client (30 %)	150,00 €
Coûts opérationnels (70 %)	350,00 €
Précompte mobilier (30 %)	45,00 €
Revenu net du client	105,00 €

* 6) Informations réglementaires

- Le présent document est fourni ex ante, avant la prestation du service de prêt de titres.
- Les clients peuvent demander des informations ex post sur les coûts et frais conformément à la réglementation applicable.